SYNDICAT NATIONAL DES JEUNES MÉDECINS GÉNÉRALISTES

PETITION A DIFFUSER ET A RENVOYER AU SIEGE DU SNJMG
7 bis rue Decrès 75014 Paris

Madame la ministre de l'emploi et de la solidarité,

Lundi 22 Janvier 2001, a été rendu public un rapport sur la démographie médicale, rédigé à la demande du gouvernement par un comité interministériel présidé par Dominique Polton, directrice du CREDES (Centre de recherche, d'étude et de documentation de la santé).
Comme d'autres rapport sur le sujet, ce document dresse un bilan globalement satisfaisant du système actuel, mais souligne deux phénomènes marquants : la baisse annoncée de l'activité médicale (baisse des effectifs, vieillissement, féminisation,…) et les risques de pénurie dans certaines zones (milieux retirés et banlieues défavorisées). Ce rapport propose pour essayer de diminuer le risque de « déserts médicaux « la mise en place de mesures coercitives à l'installation :
- Un « service médical obligatoire « qui obligerait les jeunes médecins à exercer quelques années en début de carrière dans les zones insuffisamment desservies.
- Un conventionnement sélectif
- Un numerus clausus à l'installation

Je m'insurge contre ces propositions coercitives et j'attends que vous preniez officiellement position contre de telles mesures.

Noms/prénom	Adresse	Signature